

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 755

Artikel: Croissance genevoise : tout avoir à la fois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

degré secondaire s'est vue refuser la possibilité de suivre l'enseignement de dessin géométrique parce que la couture, obligatoire pour les filles, se donnait aux mêmes heures. Il a fallu un recours de la famille auprès de l'instance supérieure pour obtenir gain de cause.

Des femmes qui ne sont pas à la fête, ce sont les femmes de l'Union démocratique du centre. Elles n'ont aucune représentante au sein de la fraction aux Chambres fédérales et les électrices boudent leur formation politique: 29% de suffrages féminins aux dernières élections fédérales contre 41% quatre ans plus tôt. Il est vrai que les propos mâles et musclés du conseiller national zurichois Christoph Blocher lors du débat sur la révision du droit du mariage et le lancement du référendum (Blocher, promoteur) contre cette révision ne vont guère arranger les choses. Lors d'une récente conférence des femmes de l'UDC, n'a-t-il pas affirmé que les femmes, dans les milieux où ce parti est implanté, ont autre chose à faire que de la politique?

CROISSANCE GENEVOISE

Tout avoir à la fois

La proche fin du deuxième millénaire y est sûrement pour quelque chose. On sait que les sociétés, comme les individus, aiment à scander leur histoire de dates repères. Réaffirmation de leur existence, mais aussi occasion de réfléchir à l'avenir.

A Genève, l'exiguïté du territoire, le sentiment d'être à l'étroit, favorisent les interrogations sur l'échéance de l'an 2000. Les débats se multiplient: quelle dimension optimale pour la cité du bout du lac, faut-il stopper la croissance démographique? Tout récemment l'Institut de la Vie genevois conviait le public à une table ronde animée par des politiciens, un professeur d'université et un représentant des milieux immobiliers. Si le sujet est à la

mode, il n'attire pourtant pas les foules: deux cents personnes à peine pour penser l'avenir.

Il faut dire que les réponses apportées nous ont laissés sur notre faim. Peut-être parce que les bonnes questions n'ont pas encore été trouvées, parce que, dans notre recherche d'une image de l'avenir, nous sommes obnubilés par le présent.

Le diagnostic, tout d'abord. La croissance du trafic, la pollution atmosphérique, la destruction du tissu urbain, les atteintes au paysage sont des réalités objectives. En rendre responsable globalement l'évolution démographique et en déduire qu'il faut prévoir une limitation de la population est un raccourci audacieux qui relève d'une pensée foncièrement conservatrice.

Cette qualité de vie qui fait défaut est-elle vraiment le résultat d'un trop-plein d'habitants? Ou la conséquence de notre incapacité à organiser — transports, urbanisme — les conditions de vie d'une cité plus peuplée? Choisir d'emblée le premier terme de l'alternative, c'est bien refuser l'autocritique et faire des nouveaux arrivés potentiels les boucs émissaires de nos insatisfactions.

Genève ne dispose pas d'un territoire extensible, certes. Le problème du logement y est déjà aigu, d'accord. Mais au nom de quels critères fixer un plafond maximum de population? La Genève de 800 000 habitants était l'objectif à la mode des années soixante. Le standard de 430 000 âmes semble s'imposer aujourd'hui, parce que telle serait la capacité de la zone à bâtir. Mais pour y bâtir quoi, des gratte-ciel ou des villas? Et dans cette zone à bâtir, quelle est l'importance de la zone villas? Pourra-t-on longtemps tolérer que certains s'étaient sur plusieurs milliers de mètres carrés, alors que d'autres s'entassaient le long des axes routiers? Et les résidences secondaires — des milliers à Genève — sont-elles compatibles avec l'exiguïté du territoire? Penser à une limite de population, c'est aussi s'interroger sur l'utilisation actuelle des logements. Encore une fois, vouloir figer une situation sans remettre en question cette dernière, c'est ne faire guère mieux que les adeptes de l'Action nationale.

Si Genève attire Confédérés et étrangers, c'est parce qu'il s'y crée des emplois. C'est aussi parce que le regroupement familial des immigrés se réalise; et ce droit, il n'est pas question de le remettre en cause. Mais alors, il faudra bien contrôler le flux à la source, restreindre sévèrement le nombre de nouveaux saisonniers.

L'un des orateurs a préconisé un développement économique sans croissance démographique. C'est-à-dire la création d'entreprises à forts investissements en capital et à main-d'œuvre très spécialisée. Mais quels sont les instruments politiques à créer pour stimuler un tel développement? Finalement, cet équilibre idéal peut-il se concevoir en vase clos? Genève a créé un paradis; merci, c'est complet. Freiner la croissance, stabiliser la démographie, est-ce possible quand, ailleurs, des régions se meurent, faute d'investissements et d'emplois? On le voit, une vision d'avenir qui cherche à dessiner une harmonie entre les activités, entre les différentes affectations du sol, bref, à concevoir une société où il fasse bon vivre, ne peut se dispenser d'intégrer les réalités extérieures à cette société particulière. Et les intégrer dans une perspective de solidarité! Pour ne prendre qu'un exemple tout proche: les Vaudois et les Français ne toléreront pas d'être seulement les gérants des dortoirs et des zones de détente du canton de Genève.

La maîtrise du développement soulève de nombreuses questions; et ces questions, si elles sont toutes posées, risquent bien de nous mettre en face de nos contradictions: logements de qualité, espaces verts, niveau de vie amélioré et malthusianisme démographique, peut-on tout viser à la fois?

Pour l'heure, la vision de l'an 2000 qui prédomine ne façonne guère les actes politiques: Genève se plaint d'un contingent maigrichon de travailleurs étrangers, ronchonne à l'idée d'une péréquation financière plus favorable aux cantons pauvres et poursuit sa course aux équipements collectifs. A ce rythme, le XXI^e siècle risque bien d'engendrer un canton que personne n'aura voulu, mais que le laisser-faire imposera.